

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du **patrimoine**, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1 € de don au patrimoine = 21 € de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Centre-Val de Loire
23, avenue de la Libération
45000 ORLÉANS
02 38 24 34 21
centrevaldeloire@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur .

Pour tout envoi de dons :

FONDATION DU PATRIMOINE
Délégation Centre-Val de Loire
BP 70289
75867 PDC PARIS 18



COMMUNE DE LA FERRIÈRE

2 Place du général de Gaulle
37110 LA FERRIÈRE
0247563197
mairielaferriere37110@orange.fr
www.mairielaferriere37110.fr

► Nos partenaires



FONDATION

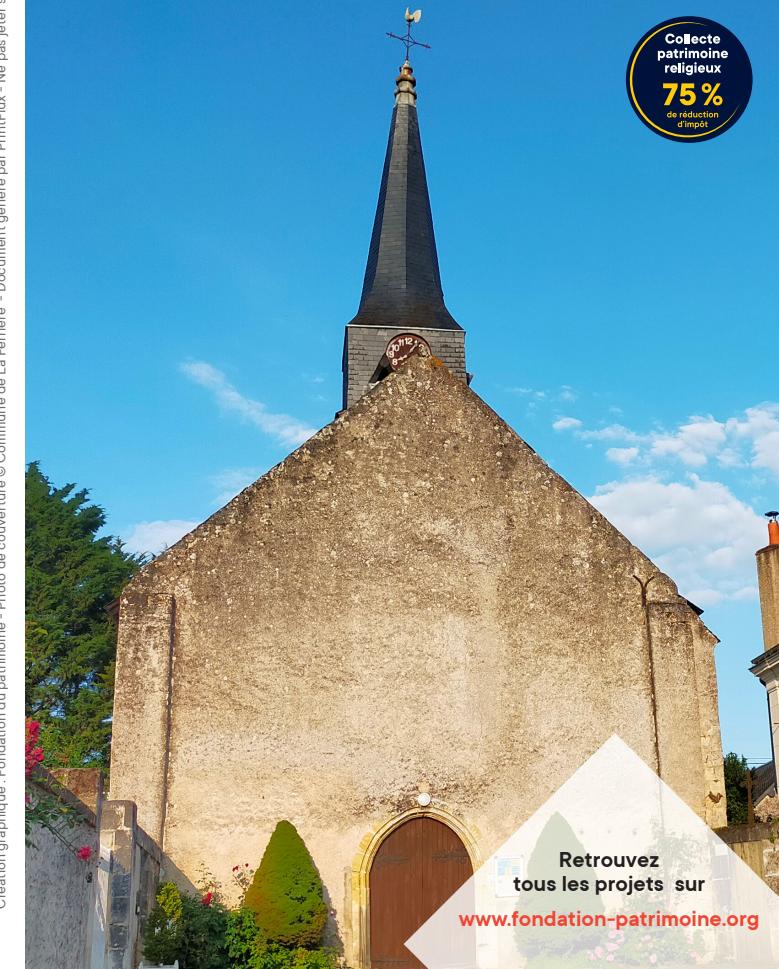


► Je donne !

Pour la restauration de

L'église Saint-Nicolas de La Ferrière

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune de La Ferrière - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez tous les projets sur

www.fondation-patrimoine.org

► Participez à la préservation de l'église de La Ferrière

◆◆ LE PROJET : SAUVEGARDER L'ÉGLISE SAINT-NICOLAS

Soutenez la restauration de l'église Saint-Nicolas, un édifice historique dont l'origine remonte à 1016. La nef présente un état de saleté avancé avec des carreaux tachés ou brisés, une humidité importante et des installations électriques inesthétiques. La toiture est correcte mais présente des développements de mousse, et la charpente est globalement en bon état, à l'exception de la jonction du pignon ouest. Le chœur souffre de fissures sur l'arc triomphant et les façades sont envahies de mousses et végétaux, tandis que le chevet et le clocher nécessitent également des travaux importants. Le premier chantier comprendra la restauration de la flèche et l'assainissement des maçonneries de la nef, le second se portera sur les murs intérieurs et la charpente, enfin les travaux s'achèveront avec les contreforts sud-ouest, le glacis et certains vitraux. Grâce à vos dons, nous pouvons redonner vie à ce monument emblématique et préserver notre patrimoine. Votre soutien est indispensable pour mener à bien cette mission de réhabilitation.

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE : UNE ÉGLISE DU XI^E SIÈCLE

L'église Saint-Nicolas, est construite vers 1016 par Rainault, évêque de Paris, et offerte à l'abbaye de la Trinité de Vendôme par Geoffroy, duc d'Anjou, en 1040. Elle résiste aux attaques de l'histoire pendant 700 ans mais finit par s'effriter sous l'effet du temps. Remaniée au XVI^e siècle puis de 1731 à 1734, elle a subi diverses rénovations dont la refonte de la toiture en ardoise en 1883-1884 et vers 1950. A la nef

couverte en charpente lambrissée fait suite une très courte abside rectangle. La voûte en bois peint soutenue par des tirants, également en bois peints, a été réalisée en 1860. La cloche en acier de 237 kg a été bénite le 17 mars 1867 par Joseph Hyppolite GUIBERT, archevêque de Tours. L'église, bien que fermée au public en dehors des événements spéciaux, demeure un symbole central de la commune.

◆◆ LA MOBILISATION : REDYNAMISER LE CENTRE BOURG

La commune, en concertation avec la paroisse, porte un projet ambitieux pour ouvrir davantage l'église Saint-Nicolas au grand public et dynamiser la vie locale. Actuellement fermée en raison de sa vétusté, l'église pourrait accueillir concerts, festivals musicaux et animations culturelles, répondant ainsi aux demandes des habitants. Même si elle n'est pas classée, l'église Saint Nicolas figure parmi les monuments à visiter dans le cadre du programme d'animations du Pays d'Art et d'Histoire Loire Touraine. La commune est donc sollicitée pour mieux faire connaître ce lieu historique, au même titre que son lavoir ou son patrimoine naturel. Par ailleurs, l'édifice est situé aux côtés d'un chêne nouvellement labellisé "arbre remarquable". Sa restauration permettrait une revitalisation du centre bourg au travers également d'animations culturelles ou scolaires.

Montant des travaux	95 745 €
Objectif de collecte	10 000 €
Début des travaux	Courant 2024

© Commune de La Ferrière



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider à la restauration de l'église Saint-Nicolas de La Ferrière

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 3 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/13691

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription à Fondation du patrimoine, DR Centre-Val de Loire, BP 70289, 75867 PDC PARIS 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine - Église Saint-Nicolas de La Ferrière

Le montant de mon don est de _____ €

Autres montants suggérés 80 € 150 € 250 € 500 €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* :

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

* informations obligatoires pour les entreprises

Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l' impôt sur le revenu	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don, dans la limite de 1000 € par an et de 66 % au-delà.				
Coût réel après réduction de l' impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l' impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre